

## ***REUNION DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE*** ***« CULTURES ET SOCIÉTÉS »***

---

**Mardi 25 avril 2017 de 9h30 à 12h en salle 521 de la Pyramide**

Compte-rendu rédigé par Thanh-Ha Ly

*Présents* : M.-E. Plagnol, J.-P. Rocchi, C. Collinet (ACP), C. Ollivier-Yaniv (CEDITEC), I. Poutrin (CRHEC), G. Villanueva (IMAGER), V. Ferré (LIS), L. Dufaye (LISAA), J. Barkate (Doctorant), TH Ly (admin.)

### **1 – COMITE DE SUIVI DE THESE (CST)**

---

Le Conseil de l'ED CS du 16/11/2016 propose la composition suivante : deux docteurs dont un HDR, composition validée par le DED le 14/12/2016.

Note rédigée par JP Rocchi le 16/12/2016 : Composition et travail des Comités de Suivi de Thèse (CST) :

- La réunion des Directeurs d'Ecoles Doctorales du 16 novembre 2016 a validé la proposition de composition des CST portée par certains Laboratoires (dont le LISAA) de l'Ecole Doctorale Cultures et Sociétés : 2 membres docteurs dont l'un au moins HDR. Ils peuvent appartenir au Laboratoire du doctorant mais ne peuvent être ses encadrants (ce dernier point a été précisé lors d'une réunion du Département d'Etudes Doctorales du 14 décembre 2016). C'est la direction de l'Ecole Doctorale qui a la charge de valider les Comités proposés par les Laboratoires.

Note rédigée par JP Rocchi suite à la réunion DED et Dir. ED du 15 mars :

- La disposition n'est effectivement pas rétroactive. Ce qui signifie que nous n'avons pas à organiser de CST pour nos 4èmes, 5èmes et 6èmes années actuelles. Nous devons mettre en place des CST pour les nouveaux entrants (1ères années 2017) et pour les 2èmes années souhaitant s'inscrire en 3<sup>ème</sup> année.

Propositions de modifications de la fiche d'évaluation élaborée par le DED :

- ✓ ajouter la rubrique « financement »
- ✓ état des travaux et recherches annexes
- ✓ difficultés rencontrées et solutions
- ✓ perspectives
- ✓ bibliographie
- ✓ limiter la rédaction du document à 3000-4500 signes
- ✓ l'envoi de la fiche d'évaluation au directeur de thèse n'est pas obligatoire

Questions à poser au DED :

- quel est le calendrier à respecter ?
- quel est l'acheminement des dossiers ? qui envoie à qui ?

- demande d'une procédure commune (et un calendrier sous forme de tableau) à toutes les EDs

## **2 – BUDGET**

---

On devrait avoir moins de soutenances cette année.

Il faut faire attention aux dépenses car le DED ne pourra pas nous aider pour les soutenances comme l'an passé.

Fin juin : demander aux labos le nombre de soutenances envisagées, surtout pour les soutenances dont le budget dépasse la moyenne.

Septembre : demander une version corrigée des soutenances à venir.

## **3 – POINT INFORMATIONS I-SITE, COMUE**

---

On a moins de contrats doctoraux cette année : 4 UPEC et 3 UPEM (contre 9 l'année dernière). Les contrats fléchés sur les pôles ont disparu alors que l'ED CS réussissait chaque année à en obtenir un.

Avec l'obtention de l'I-site par UPE, il y aura 60 contrats doctoraux qui seront vraisemblablement fléchés en rapport avec les thématiques de l'I-site.

En 2019, au terme de la fusion des établissements partenaires de l'I-site, UPE deviendra un seul et même établissement actuellement désigné sous le nom d' « Université-Cible ».

## **4 – ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES DOCTORANTS AU CONSEIL DE L'ED**

---

Deux des quatre représentants des doctorants au conseil de l'ED ont soutenu leur thèse, il faut renouveler les membres représentants des doctorants.

Appel à candidatures à destination des doctorants à partir de la 2<sup>e</sup> année.

## **5 – QUESTIONS DIVERSES**

---

- Prix de Thèse du réseau Rescam (Création, Arts et Médias)

Candidates :

- LEROY Alice, LISAA
- RAMIALISON Ifaliantsoa, IMAGER
- GENDRON Catherine, LIRTES
- SFORZINI Arianna, LIS

Le Conseil s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la candidature de Ifaliantsoa RAMIALISON qui représentera donc l'EDC S au Prix de Thèse du réseau RESCAM.

- Journée des Doctorants 2017 : fixée au mardi 13 juin et éventuellement le 14 juin, en fonction du nombre de participants.  
fonction du nombre de participants.